

PV de l'Assemblée générale du 31 août 2019, tenue à Bienne.

1. Salutations/Liste des présences

Présents : Maria Ruegg (Caisse et secrétariat) et son partenaire, et Dominique Barcellona (TK SwissBoxing),

CP Carouge, Tortuga Basel, BT Basel, MTV Embsen, White Collar Boxing Hamburg, BC Bienne, FR Bienne, Boxygène Genève, BC Colombier, BC Val-de-Travers, BC Kreis 9, BC La Chaux-de-Fonds, Etna Sports, NAB Horgen + NAB Frenkendorf, BC Martigny, BC Montreux,

Excusés : BT Ittigen, BC Grenchen,

Dominique Barcellona est nommé au poste de scrutateur.

2. Approbation du PV de la dernière Assemblée générale et nomination d'un nouveau préposé au PV.

Le PV 2018 est accepté à l'unanimité.

Nouveau préposé au PV : Michel Durand.

3. Rapport annuel du Président

- Nouveaux membres : Boxing Club Martigny, Boxing PLO (Plan-les-Ouates/Genève).
- En 2018, n'ont plus rien payé : BC Olympia, BzB Bern, Bärebox Bern. Ces clubs ne peuvent plus participer aux tournois.
- Travail parfait de la part du secrétariat et de la comptabilité (Maria Ruegg) dont le travail est toujours fiable et rapide.
- Nouvelle Homepage. Le travail est en cours, mais des difficultés techniques demeurent. Actuellement, il est possible d'inscrire en même temps des boxeurs pour plusieurs meetings. À l'avenir, il sera aussi possible d'inscrire des boxeurs pour des Start-up, malgré l'absence de numéro de licence. Urs (BC Bienne), informaticien de profession, s'occupe de ce dossier. En effet, il y aura moins de fautes d'inscription grâce à l'utilisation du numéro de licence, lors des SwissBoxing Cup. Adrian Schnell s'occupe du visuel et des textes de la Homepage. On espère que tout soit prêt pour la fin septembre 2019.
- Différentes commissions ont été créées au sein du Conseil, afin de répartir les tâches. Il existe une commission des arbitres, avec Zuko, Noldi et Michel Durand et une commission de la Cup et des règlements, avec Anita, Marco, Michel et Stefan.
- Cup : 7 tournois prévus et grande nouveauté, une finale à laquelle ne participeront que les 4 meilleurs boxeurs par catégorie. Cela donnera une meilleure image pour les médias. La Cup se déroule bien, avec l'espoir que cela continue l'année prochaine. Pour les trois premières étapes de la Cup, il y a eu 60, 60 et 80 participants.
- Tournoi Start-up. Il y aura 5 tournois de ce type en 2019. Lorsqu'un club organise un premier Start-up, un délégué régional sera présent pour aider l'organisateur.
- Remerciements à la famille de Zuko pour l'excellent repas organisé entre la formation continue et l'AG.

4. Rapport de la comptabilité (Mme Ruegg)

- Bilan final : CHF 63'390.58. Sur le CCP : CHF 62'940.58. Bénéfice : CHF 4'740.17.
- Réserve pour des projets : À partir du bénéfice précité, CHF 1'900.--, sont provisionnés dans ce but.
- Licences payées : 89 boxeurs licenciés, 15 juges et 20 entraîneurs.

5. Rapport des réviseurs

- Le rapport de la trésorière est annexé au PV.
- Le réviseur Bernhard Pulfer, du club d'Ittigen, propose d'approuver le rapport de la comptable.
- Le rapport de révision est mis au vote. Approbation à l'unanimité.
- Le rapport de la trésorière est approuvé à l'unanimité.
- Bernhard Pulfer se retire de son poste de réviseur.
- Nouveaux réviseurs : Barbara Seiler (de Tortuga Basel), Helmut Jung (de MTV Embsen, Hamburg) et David Franzin (du club du Val-de-Travers), sont élus comme nouveaux réviseurs.

6. Choix du Conseil, nouveaux délégués régionaux

- Stefan Kaeser accepte de continuer comme président, pour une année. Pas d'autre candidat. Élection à l'unanimité du président Stefan Kaeser, qui est sorti de la salle au moment du vote.
- Élection à l'unanimité du nouveau vice-président, Angelo Fasolis, excusé, car retenu en Espagne pour un tournoi
- Délégué régional de la Romandie : Michel Durand.
- Délégué régional de Bienne et du Seeland : Angelo Fasolis.
Délégué régional de la Suisse Nord-Ouest : Angelo Fasolis.
Délégué régional de Zürich et de la Suisse orientale : Andreas Moser (qui prévoyait de se retirer, mais qui continue une année).
Délégué régional de Bern et de sa région : Anita Ruf.
Délégué régional pour l'Allemagne : Helmut Jung.
- Important : Les délégués régionaux doivent être présents comme interlocuteur lors des tournois organisés dans leur région et ils doivent saisir les résultats en temps utile, soit au maximum deux semaines après les combats.
- Tous les délégués régionaux et le Conseil sont confirmés.
- Les responsables pour les juges-arbitres, Zuko Ademi, Arnold Bühler et Michel Durand, sont confirmés.

7. Admission finale de nouveaux clubs

- Boxing Club Martigny.
- Boxing PLO.

8. Infos : Homepage-Relaunch, J+S, Cup, Sponsoring, Boxing Playground

- Homepage : déjà mentionné sous le point 3.
- J+S : La demande d'acceptation a été faite en décembre 2018. Une nouvelle restructuration, planifiée à octobre 2019, ralentit le processus. Nous devons donc attendre les nouvelles de J+S, prévues à partir de novembre 2019.

Nous attend encore une étape de 3 ans d'essai, avant une acceptation finale de la boxe light-contact. Nous recevrons une aide de CHF 5'000.--, mais la LCBA devra trouver des moyens personnels et financiers pour se mettre à niveau.

Par la suite, il y aura encore un contrôle et alors la boxe light-contact sera acceptée comme les autres disciplines J+S.

Stefano Ciriolo demande si le but d'entrer à J+S correspond à l'entrée de la boxe light-contact dans les écoles. SK précise que J+S, en dehors de ses aides financières pour les clubs, via les coaches J+S de chaque club, permettra d'obtenir de meilleures formations des entraîneurs de la boxe light-contact, des aides interdisciplinaires et des indemnités journalières lors des cours de formation. Bien sûr, le label J+S aidera à faire entrer la boxe light-contact dans les écoles, ceci par rapport aux réticences des instances scolaires.

Maintenant, sur le site SwissBoxing, un lien ramène le visiteur sur le site de la LCBA. Le but est de séparer la boxe light-contact de la boxe olympique, ceci correspondant à une demande de J+S.

SK précise que le karaté avait utilisé l'argent de J+S pour le full-contact et que cet acte avait stoppé pour une période de près de 10 ans l'activité J+S auprès des sports de combat avec contact.

- Pour la Cup, les gants, t-shirts et casques marqués du sigle du sponsor 44er sont les seuls qui peuvent être utilisés. Les clubs peuvent utiliser des t-shirts au logo de leur association, pour peu qu'ils comportent le sigle 44er du sponsor. Il est utile de rappeler aux professeurs d'école que s'ils cherchent du matériel pour enseigner la boxe, 44er vend des sets complets et des sacs.
- Boxing Playground : Il a été utilisé lors de la Cup de la Barfüsserplatz, en juin 2019. Cette opération a été fructueuse, mais il faut bien former le personnel. Les enfants étaient attirés par ces jeux. Il est donc conseillé d'utiliser ce Playground lors d'autres tournois ou événements. Le club de La Chaux-de-Fonds fait part d'une expérience similaire et positive. Il serait bénéfique de mentionner ces expériences sur Facebook.

9. Prochaine AG

Le samedi 29 août 2020, lieu encore à désigner. L'AG sera aussi liée à une formation continue.

10. Motions

a) Peut-on délivrer une licence de light-contact à un entraîneur qui officie dans un club non reconnu par la LCBA ? SK retire sa motion. En moment la réponse est « non ».

b) Est-ce qu'un club doit obligatoirement avoir un entraîneur de light-contact, pour être accepté. Réponse de l'AG, oui à l'unanimité (motion de SK).

c) Utilisation du logo de la LC. L'AG vote à l'unanimité la motion selon laquelle le logo de la boxe LC peut être utilisé par un club dès que la cotisation annuelle a été payée (motion de SK).

d) Est-ce que les boxeurs qui sont inscrits pour un tournoi de la Cup, qui ne viennent pas à la Cup et qui ne se désinscrivent pas avant le jour prévu par le règlement (voir ci-dessous lettre e), doivent malgré tout payer les CHF 15.--. Le but est d'éviter que d'autres boxeurs viennent à la Cup et repartent avec deux WO, ceci sans avoir pu combattre. Andreas Moser propose de monter le prix pour un tel comportement à CHF 50.--. Le boxeur qui produit un certificat médical n'aurait pas besoin de payer cette somme (motion SK).

Votes :

- 1. Une somme doit être payée : 14 oui, 4 non, 2 votes blancs.
- 2. La somme de CHF 15.-- doit être payée : 15 oui, 0 non, 3 votes blancs.
- 3. La somme de CHF 50.-- doit être payée : 0 oui, 15 non, 3 votes blancs.

Décision, la somme de CHF 15.-- devra être payée.

e) Changement de la date d'annulation d'une inscription pour la Cup. Afin de laisser du temps aux délégués régionaux d'organiser les matchs et aussi afin qu'ils puissent trouver des matchs supplémentaires pour les boxeurs ayant gagné par WO, il est demandé de fixer la date limite de désinscription au jeudi midi précédant le tournoi, soit 48 heures avant. Le délai actuel est trop court (motion de Michel Durand).
Vote : 17 Oui, 1 non, 1 vote blanc.

Décision, la date limite de retrait est fixée au jeudi midi avant le tournoi de la Cup, soit 48 heures avant le tournoi.

f) Proposition de rendre obligatoire le paiement d'une somme avant de déposer un recours relatif à une décision, lors d'un match de boxe light-contact. Motion retirée par Barbara Seiler.

Le préposé au protocole

Michel Durand

03 septembre 2019